

Décision

Générale

colonial

Décision n° 824 du 22 juin 1953 :

n° 824

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
22 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé à solde entière d'une durée de trois mois est accordé au chauffeur auxiliaire 12e échelon Farah Hassan, en service à l'Hôpital Principal de Diibouti, pour compter du 1er juillet 1953.